



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 37924

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur les conséquences de la crise financière sur les entreprises de La Réunion. Le tissu économique de La Réunion est constitué à près de 95 % de très petites entreprises et de petites et moyennes entreprises. Celles-ci demeurent fragiles puisque le taux de survie est de 50 % au-delà de trois ans. Or la crise financière, qui frappe durement l'ensemble de l'économie mondiale, a des répercussions graves pour l'équilibre du tissu économique local. En effet, la raréfaction et la complexification de l'accès aux financements bancaires fait peser de fortes menaces quant à l'avenir d'une majorité de TPE et de PME. Ceci est d'autant plus amplifié que les entreprises réunionnaises sont souvent sous-capitalisées et qu'elles accusent une faiblesse en matière de fonds propres. Le Gouvernement va prochainement mettre en oeuvre un plan de soutien aux PME doté de 22 milliards d'euros qui seront spécifiquement consacrés au financement des TPE et PME. Néanmoins, il semble plus que nécessaire que l'observatoire mensuel du concours des banques mis en oeuvre au niveau national fasse l'objet d'une déclinaison au niveau local afin d'apprécier au mieux les effets concrets de ce plan de soutien. Il souhaite donc connaître le détail des mesures du plan de soutien aux PME et désire savoir si le Gouvernement entend mettre en oeuvre un observatoire mensuel du concours des banques aux PME au niveau local.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37924

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2008, page 10802

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)